

Regards croisés du partage judiciaire : Pratiques juridictionnelles et pratiques notariales

Niveau : Expert

Durée : 1,0 jour(s) soit 7,0 heure(s)

Public concerné :

Notaires et collaborateurs justifiant d'une pratique régulière en procédure de partage judiciaire / ouvert aux magistrats si l'instance le souhaite

Objectifs pédagogiques :

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Déterminer les différentes étapes de la procédure de partage au regard de la pratique juridictionnelle
- Identifier avec précision les missions du notaire commis
- Maîtriser les prescriptions impératives s'appliquant au notaire commis

Contenu :

Palliatifs préventifs à une procédure de partage judiciaire

- Quand l'objectif non avoué du partage judiciaire est le partage amiable ou le partage transactionnel
- Redéfinition du partage amiable en présence d'un indivisaire taisant
- Mécanismes du droit de l'indivision : art. 815 et suivants du Code civil

Introduction de la procédure et orientation du dossier

- Conditions de recevabilité de la procédure et justificatifs à produire
- Procédure de partage simple et procédure de partages complexes
- Différents acteurs de la procédure
- Désignation du notaire

Déroulement de la procédure

- Suppression du procès-verbal d'ouverture des opérations et conséquences
- Licitatation des immeubles

- Mission du notaire : contenu/délai/ portée des décisions judiciaires/rémunération
- Conditions du recours à l'expertise
- Fonction du juge commis

Dénouement de la procédure

- Procès-verbal de dires
- Décision d'homologation
- Réalisation du partage et tirage au sort

Prérequis :

Aucun prérequis n'est exigé. Cependant, de bonnes connaissances en droit patrimonial de la famille sont conseillées pour suivre cette formation dans les meilleures conditions. Nous vous invitons à réaliser le quiz de positionnement afin de tester vos connaissances.

Modalités d'exécution

Formation en présentiel ou en Visioformation

Modalités pédagogiques

Type de formation : inter, intra ou commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en oeuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

Modalités Techniques

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique possible par assistance



téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

Modalités d'encadrement

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

Modalités de suivi et appréciation des résultats

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant Feuille d'emargement signée en présentiel ou électroniquement (régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence)

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

Un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;

Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

Remise d'une attestation

Une attestation de présence et un certificat de réalisation de formation sont remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation

